

Sommaire

LA FORMATION PROFESSIONNELLE

- Publication de l'arrêté relatif au référentiel **ALAUNE** Engagement de service REF132 «QualiFormAgri»
- Mise en oeuvre du système d'information du compte personnel de formation
- Mon compte personnel de formation : ouverture de la plateforme aux organismes de formation **ALAUNE**
- Contrôle pédagogique des formations par apprentissage
- Vers une gouvernance régionale de l'action de Pôle emploi en matière de formation
- Certification qualité des organismes de formation : les points essentiels
- Les impacts du numérique sur les modèles économiques de la formation professionnelle

ACTEURS, TERRITOIRES ET FILIERES PROFESSIONNELLES

- La formation, pilier de l'attractivité des métiers du grand âge
- Les Missions locales, service public de l'insertion des jeunes

LES FINANCEMENTS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

- Le ministère du Travail accélère la mise en oeuvre de la réforme de l'apprentissage **ALAUNE**
- Mise en place de trois enveloppes gouvernementales en faveur de l'apprentissage **ALAUNE**
- Compte personnel de formation : rôle des OPCO dans la période transitoire 2019-2020
- Mise à jour des fiches d'identités des 11 Opcos

DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES

- Le «Pacte productif pour le plein emploi» passera par une gestion prévisionnelle des compétences à l'échelle nationale

- Réinterroger la notion des compétences professionnelles
- La croissance du numérique est freinée par la crise des compétences
- Première lettre d'information du réseau Emplois compétences
- Plan d'investissement dans les compétences : 150 projets retenus

DISPOSITIFS SPECIFIQUES

- Développer l'apprentissage des personnes handicapées **ALAUNE**
- Le Ffod publie un livre blanc sur la réalité du Digital learning

CERTIFICATIONS QUALIFICATIONS

- L'impact de la réforme de la formation professionnelle sur les certifications, colloque national à Toulouse
- Compétences numériques : nouvelle certification pour les apprentis et stagiaires de la formation professionnelle
- Titres professionnels : un nouveau site pour accompagner les responsables de session
- Les modalités de la VAE dans le cadre d'un projet de transition professionnelle

MOBILITÉ NATIONALE ET INTERNATIONALE

- Dispositions relatives à la mobilité à l'étranger des apprentis et bénéficiaires sous contrats de professionnalisation **ALAUNE**
- Les séjours à l'étranger sont moins favorables à l'insertion professionnelle des jeunes issus de milieu modeste
- Conseils à la mobilité européenne : lancement d'une plateforme de formation

La formation professionnelle

Publication de l'arrêté relatif au référentiel Engagement de service REF132 "QualiFormAgri"

Selon un arrêté publié au Journal Officiel du 29 octobre dernier, tout organisme de formation de l'enseignement agricole qui dispense des formations pour obtenir une certification professionnelle du ministère de l'agriculture, doit être certifié "sur la base du référentiel Engagement de service REF132 « QualiFormAgri », délivrée par AFNOR Certification". Les dispositions de ce texte entrent en vigueur en janvier 2021 excepté pour les CFA créés avant le 6 septembre 2018 pour lesquels ces dispositions s'appliquent en janvier 2022.

Consultation de l'[arrêté du 14 octobre 2019 relatif à la certification mentionnée à l'article L. 6316-1 du code du travail des organismes de formation de l'enseignement agricole public](#)

Mise en oeuvre du système d'information du compte personnel de formation

Les modalités de mise en oeuvre du système d'information du CPF sont définies par arrêté et le décret n° 2019-1049 qui prévoient :

- l'enregistrement des données à caractère personnel par traitement automatisé,
- l'accès au système d'information du CPF par les organismes habilités,
- la liste des organismes habilités à être destinataires des données à caractère personnel du système d'information du CPF,
- l'alimentation du système d'information du CPF par traitement automatisé.

Consultation :

- [du décret n° 2019-1049](#)
- [de l'arrêté du 11 octobre 2019](#)

Mon compte personnel de formation : ouverture de la plateforme aux organismes de formation

Une plateforme gratuite proposant la nouvelle application qui permet aux organismes de formation d'incorporer l'offre éligible au CPF, est en ligne sur le site du ministère du Travail. Elle leur offre :

- la possibilité d'être en contact et de gérer les activités des bénéficiaires du CPF ;
- de saisir et publier le catalogue des formations éligibles au CPF ;
- de gérer les inscriptions à leurs formations des titulaires de compte.

Consultation de la [page de présentation de la plateforme](#)

Contrôle pédagogique des formations par apprentissage

Le contrôle pédagogique des formations par apprentissage est précisé dans une circulaire de l'Education nationale publiée en septembre dernier. On y retrouve la présentation de l'ensemble du dispositif pour les formations conduisant aux diplômes de l'Education nationale, ainsi que les attributions des inspecteurs de l'apprentissage.

Consultation de la [page de présentation de la circulaire](#)

Vers une gouvernance régionale de l'action de Pôle emploi en matière de formation

Lors d'un discours à l'occasion du 15e congrès des Régions de France, le Premier ministre a proposé aux régions une expérimentation leur donnant "un nouveau rôle" dans la gouvernance de l'action de Pôle emploi dans le domaine de la formation professionnelle. Avant de pouvoir être généralisée, cette expérimentation sera menée au sein de trois régions qui se sont portées volontaires.

Consultation de la [page dédiée au 15e congrès des Régions de France](#)

Certification qualité des organismes de formation : les points essentiels

Suite à la loi "pour choisir son avenir professionnel" une certification qualité des organismes de formation, basée sur un référentiel national unique, sera mise en place à partir de janvier 2021 pour les organismes de formation et janvier 2022 pour les CFA. Alors que la procédure qualité reste inchangée jusqu'au 31 décembre 2020, il est recommandé aux organismes de formation d'entamer les démarches.

Le site du Centre Inffo présente les points essentiels pour les accompagner.

Consultation de la [page consacrée à la certification qualité](#)
Consultation de la [liste des organismes certificateurs](#)

Les impacts du numérique sur les modèles économiques de la formation professionnelle

Les impacts du numérique sur les modèles économiques de la formation professionnelle - Partie 1 : Etude, Fédération de la Formation Professionnelle, Octobre 2019

Une étude vient d'être réalisée par la FFP et le cabinet Fabernovel relative aux impacts du numérique sur le marché de la formation professionnelle. En effet, suite à son essor, le numérique a transformé l'économie ainsi que les métiers et leurs conditions d'exercice. Ce document a pour but de permettre aux entreprises de :

- cerner le contexte actuel de la formation professionnelle,
- analyser les retombées du numérique sur les modèles économiques,
- reconnaître les moyens nécessaires pour évoluer dans ce nouvel écosystème.

Consultation de la [page de présentation de l'étude](#)

Acteurs, territoires et filières professionnelles

La formation, pilier de l'attractivité des métiers du grand âge

Plan de mobilisation nationale en faveur de l'attractivité des métiers du Grand-âge 2020-2024, ministère des Solidarités et de la Santé, octobre 2019

Le rapport sur l'attractivité des métiers de l'autonomie et du grand âge vient d'être remis à la ministre des Solidarités et de la Santé. Il propose cinq pistes de travail dont la formation pour laquelle il préconise :

- Supprimer le concours d'aide-soignant pour la formation initiale et l'apprentissage et assurer l'inscription dans les centres de formation via Parcours sup ;
- Garantir systématiquement la gratuité de la formation, hors frais d'inscription ;
- Réduire drastiquement l'éventail des diplômes dans le champ de l'accompagnement des personnes en perte d'autonomie ;
- Porter à 10% la part des diplômes d'aide-soignant et d'accompagnant éducatif et social obtenus par la voie de l'alternance ;

- Porter à 25% la part des diplômes délivrés chaque année dans le cadre de la VAE en privilégiant la VAE collective ;
- Permettre à tous les professionnels exerçant auprès des personnes en perte d'autonomie d'accéder à une formation spécifique en gérontologie.
- Lancer une campagne nationale de communication pour changer le regard de la société sur les personnes âgées et les métiers du grand âge.

Consultation de la [page dédiée au rapport](#)

Les Missions locales, service public de l'insertion des jeunes

Un accord-cadre de coopération entre le ministère du Travail et l'Union nationale des Missions locales vient d'être conclu qui maintient l'Unml dans son rôle de conception des politiques d'insertion des jeunes et définit ses fonctions sur le plan opérationnel. La subvention dont elle bénéficiera fera l'objet d'une convention financière annuelle.

Consultation de la [page d'information du site www.unml.info](#)

Les financements de la formation professionnelle

Le ministère du Travail accélère la mise en œuvre de la réforme de l'apprentissage

Suite à la demande formulée par le président de la Chambre des métiers et de l'artisanat France, d'accélérer la mise en œuvre de la réforme de l'apprentissage "afin de permettre au CFA sous convention régionale de bénéficier des mêmes droits que les nouveaux CFA d'entreprise", le Président de la République concède à ce que deux modes de financement soient proposés pour les contrats d'apprentissage contractés à partir du 1er septembre 2019 jusqu'en juillet 2020 par les "CFA historiques" : soit le financement au coût préfectoral, soit le financement au coût-contrat.

Consultation du [communiqué de presse](#)

Mise en place de trois enveloppes gouvernementales en faveur de l'apprentissage

Suite à la perte du pouvoir de régulation des régions sur le financement de l'apprentissage dans le cadre de la loi Avenir, le premier ministre a annoncé la mise en place de trois enveloppes en faveur de l'apprentissage lors de son discours à l'occasion du 15e congrès des Régions de France. Ainsi 220 millions d'euros seront alloués en compensation du transfert de la compétence apprentissage des Régions aux branches ; 138 millions d'euros accompagneront la mise en place du nouveau financement au "coût/contrat" et enfin, 180 millions d'euros permettront de maintenir la capacité d'investissement des CFA.

Consultation de la [page dédiée au 15e congrès des Régions de France](#)

Compte personnel de formation : rôle des OPCO dans la période transitoire 2019-2020

Suite à la mise en ligne de la nouvelle plateforme du CPF, la Dgefp précise les modalités d'intervention des Opco durant la période transitoire apporte des éléments d'information concernant le passage de relais à la Caisse des dépôts et consignations afin de garantir une continuité de service auprès des bénéficiaires du CPF.

Les Opco pourront traiter tout dossier reçu avant le 30 novembre 2019 pour un début de formation prévu courant janvier 2020. Toute nouvelle inscription à une formation au titre du CPF devra être faite sur l'application mobile ou via le site internet Moncompteformation à partir du 1er décembre prochain. D'autre part la gestion du CPF sera formulée dans les conditions générales d'utilisation de l'application, équivalront à un contrat et fixent la nature des engagements du titulaires du compte, des organismes de formation et de la Caisse des dépôts et consignations.

Consultation du [portail des organismes de formation](#)

Mise à jour des fiches d'identités des 11 Opco

Le Centre Inffo vient de publier une infographie dans laquelle sont présentés les Opérateurs de compétences, leurs périmètres d'intervention, les présidents, les commissaires du gouvernement et les directeurs généraux.

Consultation des [fiches d'identité des OPCO](#)

Développement des compétences

Le "Pacte productif pour le plein emploi" passera par une gestion prévisionnelle des compétences à l'échelle nationale

Suite au lancement du "Pacte productif" par le président de la République en avril dernier, le ministre de l'Economie et des Finances a proposé cinq orientations pour définir les contours de ce modèle dont l'objectif initial est d'atteindre le "plein emploi (...) en étant respectueux de l'environnement". La Gpec* figure parmi ces orientations afin de mieux "comprendre nos besoins et notre offre de compétences en France et région par région pour éviter les dizaines de milliers d'emplois non pourvus". A cet effet, le ministère du travail compte prioriser l'identification des besoins en compétences et prévoit un scénario sur les dix prochaines années selon lequel il faudrait prévoir avec les départs en retraites et les créations nettes d'emploi, 800 000 actifs sur une base de 80 familles de métiers avec un recrutement supplémentaire de 30 000 individus dans le cadre du "bas carbone".

*Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences

Consultation de la [page de présentation du Pacte productif](#)

Réinterroger la notion des compétences professionnelles

Afin d'accompagner les employeurs à mieux comprendre et définir la notion de champ de compétences, Opcalia vient de mettre en ligne un guide sur les compétences professionnelles. Il propose des définitions et explique "comment déterminer, référencer, faire évoluer, valoriser, évaluer les compétences dans l'entreprise" avec un lexique des compétences et de nombreuses ressources en ligne.

Consultation de la [page de présentation du guide](#)

La croissance du numérique est freinée par la crise des compétences

Des entreprises du numérique ont répondu au baromètre lancé par le groupe Inop's à l'issue duquel le premier frein cité est celui de la difficulté à recruter des "talents". En effet, les compétences les plus recherchées sont celles spécifiques au cycle de vie des applications, à la gestion du système d'information mais aussi les "managers de projets", les experts en conseil métier et en "Business Intelligence".

Afin de palier à cette pénurie, les chefs d'entreprises se tournent vers des indépendants pour solliciter leur expertise. Le manque de formations spécifiques à l'expertise de pointe, l'évolution constante des technologies nécessitant un transfert de compétences permanent et, enfin, l'aspiration des professionnels du numérique à exercer en tant qu'indépendant, sont autant de raisons qui expliquent cette carence dans ces domaines de compétences.

Consultation des [résultats du baromètre Inop's](#)

Première lettre d'information du réseau Emplois compétences

En septembre dernier, le Réseau emploi compétences (Rec) s'est doté d'un bulletin de liaison bimestriel avec la parution de son premier numéro. Intitulé "L'essentiel du Rec" propose des articles sur la vision prospective partagée des emplois et des compétences, de pratiques d'entreprises en matière de Gpec. Animé par France stratégie, le réseau a été déployé en 2015 afin de consolider la capacité collective d'observation et de prospective des acteurs de l'emploi, de la formation et de l'orientation.

Consultation de la [lettre d'information du Rec](#)

Plan d'investissement dans les compétences : 150 projets retenus

Suite à l'appel à projets lancé dans le cadre du PIC, plusieurs filières se sont réunies pour partager leurs ressources avec des secteurs qui rencontrent la même problématique. Elles ont ainsi élaboré des solutions de "sourcing" et de formation et vont bientôt proposer des évolutions de leurs observatoires afin de "renforcer leur cohérence" et mutualiser leurs outils. Ainsi le Pic pourra capitaliser les bonnes pratiques et "animer un nouvel écosystème" par l'intermédiaire des "labs" et une plateforme collaborative prévue fin 2019.

Consultation de la [page de présentation des 150 projets retenus](#)

Dispositifs spécifiques

Développer l'apprentissage des personnes handicapées

Lors d'une visite dans un CFA d'Orléans, la ministre du Travail et la Secrétaire d'Etat chargée des Personnes handicapées, ont exposé les prochaines mesures pour "développer l'accès à l'apprentissage aux personnes en situation de handicap", à savoir :

- un référent handicap dans 100% des CFA,
- la mise en accessibilité universelle des CFA,
- la majoration du coût-contrat pour les apprentis handicapés,
- l'accompagnement des personnes et des employeurs par l'Agefiph et le Fiphfp.

Les documents concernant la majoration des contrats d'apprentissage sont en ligne sur le site du ministère du travail qui "invite les OPCO à en prendre connaissance pour adapter leurs règles de prises en charge dans les meilleurs délais". Les modalités de majoration des contrats d'apprentissage au bénéfice des personnes en situation de handicap feront l'objet de textes réglementaires.

Consultation de la [page dédiée à ces nouvelles mesures](#)

Le Fffod publie un livre blanc sur la réalité du Digital learning

Les résultats de la première enquête sur les pratiques et usages liés au numérique en formation viennent d'être publiés dans un livre blanc par le Fffod. On y découvre que face à l'installation des nouvelles technologies, "les effets restent à mesurer".

Ce livre blanc a été réalisé par un groupe de travail animé par l'Afpa et France université numérique qui ont croisé les résultats de leur enquête (auprès de financeurs, prescripteurs, organismes de formation, universités et opérateurs de compétences) avec les travaux de chercheurs

Consultation de la [page de présentation du livre blanc](#)

Certifications, qualifications

L'impact de la réforme de la formation professionnelle sur les certifications, colloque national à Toulouse

Un colloque national sur "l'impact de la réforme de la formation professionnelle sur les certifications" a eu lieu à Toulouse le 23 octobre dernier. Organisé par le département Certification du GIP-FCIP*, les participants ont pu assister à une table ronde autour des missions de France Compétences et la nouvelle offre de services du ministère de l'Education nationale ainsi qu'à un "Certification dating" durant lequel ont été présentées des certifications portées par le ministère de l'Education nationale.

*Groupement d'intérêt public-Formation continue insertion professionnelle
Consultation de la [page de présentation du colloque](#)

Compétences numériques : nouvelle certification pour les apprentis et stagiaires de la formation professionnelle

Le Crcn est le nouveau certificat de compétences numériques depuis la rentrée scolaire 2019. Créé par le décret n° 2019-919, il est un outil de positionnement et de certification des compétences numériques acquises par l'élève dans le cadre de référence européen des compétences numériques pour les citoyens. Nouvelle certification à destination des apprentis et stagiaires de la formation professionnelle, le Crcn remplace le B2i.

Consultation du [décret n° 2019-919](#)

Titres professionnels : un nouveau site pour accompagner les responsables de session

Un espace web, nouvel outil de communication à l'attention des responsables, pour le compte du ministère du travail, en charge de l'organisation de sessions d'examen pour la délivrance d'un titre professionnel ou d'une certification professionnelle délivré au nom de l'Etat, a été mis en place. Il a pour objectif de les accompagner étape par étape et leur propose des informations réglementaires, des guides et une FAQ.

Consultation du nouveau site www.responsabledesession.fr

Les modalités de la VAE dans le cadre d'un projet de transition professionnelle

Décret n° 2019-1119 du 31 octobre 2019 relatif à la mise en œuvre de la validation des acquis et de l'expérience et comportant d'autres dispositions relatives aux commissions professionnelles consultatives en matière de certification professionnelle et aux organismes financeurs du projet de transition professionnelle

Consultation du [décret n° 2019-1119](#)

Mobilité nationale et internationale

Dispositions relatives à la mobilité à l'étranger des apprentis et bénéficiaires sous contrats de professionnalisation

Le décret n° 2019-1086 publié au journal officiel du 26 octobre dernier, définit les modalités de mise en oeuvre de la mobilité des apprentis et des bénéficiaires sous contrat de professionnalisation "dans ou hors de l'Union européenne". Plus précisément il précise le contenu des relations conventionnelles par lesquelles sont liés l'apprenti ou le bénéficiaire de contrat de professionnalisation, l'employeur en France, l'employeur à l'étranger, le centre de formation en France et le centre de formation à l'étranger. Il précise également que l'organisme ou le centre de formation en France se substitue à l'employeur durant la mobilité pour les versements des cotisations relatives aux accidents du travail et maladies professionnelles et ce quel que soit le régime dont relève l'apprenti s'il ne peut bénéficier du statut de salarié ou assimilé dans le pays d'accueil.

Consultation du [décret n° 2019-1086](#)

Les séjours à l'étranger sont moins favorables à l'insertion professionnelle des jeunes issus de milieu modeste

Effets des séjours à l'étranger sur l'insertion des jeunes, Injep Analyses & Synthèses n° 25, août 2019

Une étude réalisée par le Céreq, publiée par l'Injep*, aborde les effets des séjours à l'étranger sur l'insertion professionnelle des jeunes. L'analyse démontre que les séjours à l'étrangers sont bénéfiques à l'insertion professionnelle mais que ces bénéfices varient selon l'origine sociale des jeunes. En effet, lorsque ces jeunes sont issus de milieux modestes, non seulement ils ont moins d'opportunité en terme de mobilité internationale mais surtout, leurs séjours sont plus courts. De plus, cette inégalité d'accès à la mobilité internationale a des répercussions "sur la qualité des emplois obtenus et le niveau des salaires".

*Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire

Consultation de la [page de présentation de l'étude](#)

Conseils à la mobilité européenne : lancement d'une plateforme de formation

Alors que le nouveau programme Erasmus+ 2021-2027 offrira les moyens nécessaires pour former les professionnels chargés de l'accompagnement des candidats (étudiants, premiers niveaux de qualification, personnes éloignées de l'emploi) en recherche de mobilité internationale, la plateforme Dinamo (Découvrir, informer, accompagner la mobilité en orientation) vient d'être créée par Euroguidance afin d'outiller ces conseillers. Elle est composée de 4 modules indépendants : l'intérêt de la mobilité, les outils européens de la mobilité, les différentes formes de la mobilité, le conseil en mobilité.

Consultation de la [plateforme](#)

→ Retrouvez les anciens numéros du POUR INFO à l'adresse suivante :

<https://chlorofil.fr/id>

→ Prochain nuémro prévu le :

29 novembre 2019



INF P O U R

10-2019

AgroSup Dijon - Eduter Ingénierie

26 Bd du Docteur Petitjean
BP 87 999 - 21079 DIJON cedex

Octobre 2019

Coordination : Sylvie Petitjean - Magali Pichot - Marie-Françoise Wenandy
Cellule de veille gérée par Frédérique Rousseau
Maquette, conception graphique et mise en page : Frédérique Rousseau